



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7401122 - Ruisseaux de la région de Neuvic

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7401122	1.3 Appellation du site Ruisseaux de la région de Neuvic
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 15/03/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Limousin	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/01/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043092539>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,22389°

Latitude : 45,31944°

2.2 Superficie totale

149 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
74	Limousin

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
19	Corrèze	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
19102	LAMAZIERE-BASSE
19110	LATRONCHE
19148	NEUVIC
19228	SAINT-PANTALEON-DE-LAPLEAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,1 (0,07 %)		G	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,23 (0,16 %)		G	B	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,03 (0,02 %)		G	B	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		30,22 (21,02 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra	p	1	2	i	P	M	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p	150	300	i	C	G	C	B	A	B
F	1096	Lampetra planeri	p	60	1800	i	C	G	C	B	A	A



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
F		Gobio gobio			i	C							X
F		Phoxinus phoxinus			i	C							X
F		Barbatula barbatula			i	C							X
F		Salmo trutta			i	C							X
P		Asphodelus albus			fstems	R							X
P		Carlina vulgaris			fstems	R							X
P		Helianthemum nummularium			fstems	R							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	45 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %
N27 : Agriculture (en général)	8 %

Autres caractéristiques du site

Ces trois ruisseaux pépinières de *Austropotamobius pallipes* sont étudiés par le CPIE de Neuvic, le CEMAGREF et la MEP 19. L'extension fait évoluer le site de 100% en linéaire des cours d'eau, vers une diversité de classes d'habitats telle que susvisée, inhérente à la prise en compte du bassin versant d'un des trois ruisseaux pour les raisons évoquées dans les rubriques à suivre.

Vulnérabilité : Compte tenu de la configuration du site, *Austropotamobius pallipes* est très sensible aux menaces d'origine anthropique telles que les perturbations du milieu par les pollutions mécaniques, chimiques et thermiques, les modifications du tracé des berges, mais aussi l'occupation du bassin versant du point de vue de la sylviculture dont l'activité peut être très impactante. Si le risque de vandalisme a été considéré dans la définition de l'extension, la menace biologique de colonisation par une espèce allochtone (*Pacifastacus leniusculus*) est permanente.

La définition du site, désigné essentiellement pour *Austropotamobius pallipes*, s'est limitée à l'origine au linéaire des cours d'eau. Ce point a réduit essentiellement les mesures de gestion à des opérations scientifiques d'analyses de milieu et de suivis de présence.

Les écueils de vulnérabilité de *Austropotamobius pallipes*, pourront se voir limités sur le bassin versant du ruisseau de Chaumeil, par la prise de mesures de gestion pertinentes et aisément applicables.

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 « Ruisseaux de la région de Neuvic » comprend 3 ruisseaux pépinières de l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), suivis par la MEP Corrèze (19) avec pilotage de la Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne.

Au moment de la proposition du site, en 1998, les Écrevisses à pattes blanches étaient présentes sur les 3 cours d'eau.

Aujourd'hui :

l'espèce a # à priori # disparu d'un des trois ruisseaux (le Vent-Haut) sur lequel les dernières prospections ne mettent pas en évidence sa présence, remplacée par une espèce invasive, l'Écrevisse du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*), elle semble en régression sur le Pont-Aubert où elle connaît des variations d'effectifs et de localisation hors du site Natura 2000,

elle ne se maintient plus dans des proportions assurément viables que sur le ruisseau de Chaumeil où l'Écrevisse du Pacifique n'a pas été détectée jusque-là (bien que présente sur la Luzège depuis plusieurs années, rivière réceptrice de ce ruisseau).

Ainsi, le constat d'une limite amont de présence de la population située sur l'écotone forêt/prairie du bassin, en raison de dégradations morphologiques sur le secteur prairial, indique que des mesures de gestion sur ce secteur pourraient permettre d'étendre la colonisation de l'espèce. La taille modeste du bassin versant du ruisseau de Chaumeil facilitera une mise en place rapide des mesures de gestion avec les propriétaires présents, et pourrait aboutir à des résultats convaincants.

En corrélation avec l'avis très favorable à ce projet d'extension, émis par le MNHN le 16 novembre 2011 (document joint au dossier papier), cette mise en place de mesures de gestion de l'Écrevisse à pattes blanches apparaît aujourd'hui prioritaire sur ce site, aux fins d'y maintenir l'espèce.

Pour compléter les données concernant la présence d'Écrevisses à pattes blanches, le conservatoire botanique du Massif Central a déposé en juin 2010 les résultats d'une étude d'inventaire, de caractérisation et de cartographie des habitats d'intérêt communautaire présents sur cette zone (document joint au dossier sur CD).



Cette étude a mis en évidence la présence de 4 habitats d'intérêts communautaire, dont un d'intérêt prioritaire. Ces habitats couvrent 21,3 % du site. Des groupements végétaux peu fréquents et des espèces floristiques rares dans ce secteur du Limousin ont également été repérés.

La proposition d'extension du site est donc pleinement justifiée par la nécessité de mettre en place des actions de sauvegarde des dernières populations viables d'écrevisses à pattes blanches (un déclin très net étant constaté en Limousin), mais aussi par la présence avérée d'habitats d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, la demande de suppression du site FR7401142 « Ruisseau de Moissannes » en région Limousin (département de la Haute-Vienne) justifie une compensation. Cette suppression a été proposée en raison de la disparition de l'Écrevisse à pattes blanches, espèce pour laquelle ce site était spécifiquement désigné. Une telle compensation est potentiellement réalisable sur le ruisseau de Chaumeil (ou Roussille).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		O
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		O
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
H	K05	Diminution de la fécondité / dépression génétique		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
L	A02.01	Intensification agricole		B
L	A02.02	Changement de type de culture		B
L	F02.03	Pêche de loisirs		B
L	F05.04	Braconnage (ex : tortue marine)		B
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques	X	B
M	B04	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques (sylviculture)		O
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		O
M	E01.03	Habitations dispersées		O
M	G05.04	Vandalisme		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières	X	O
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées	X	O
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I



M	K03.01	Compétition (faune)		B
M	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		B
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		B
M	M02.01	Perte et altération d'habitat		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100 %

4.5 Documentation

Inventaire ZNIEFF 2000
 Diverses études (CEMAGREF, CPIE 19, MEP 19) de 2001 à 2013.
 Inventaire CBNMC juin 2010

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communautés de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne

Adresse : 47 rue du Petit Paris 19160 Neuvic

Courriel : ccghd@orange.fr

Organisation : Maison de l'Eau et de la Pêche 19

Adresse : Place de l'Eglise BP 22 19160 Neuvic

Courriel : mep19@free.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Docob - Ruisseaux de la région de Neuvic
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1058_19-FR7401122-Docob-RuisseauxNeuvic.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation